

Image not found or type unknown



IDAocats Paris Droit Social - Compétence du tribunal du lieu de travail en Europe

Fiche pratique publié le 10/12/2013, vu 918 fois, Auteur : [IDAocats](#)

L'employeur ayant son domicile sur le territoire d'un Etat membre peut être attrait devant le tribunal du lieu où le travailleur accomplit habituellement son travail - Cassation sociale 27 novembre 2013 n° 12-20.426

[Cassation sociale 27 novembre 2013 n° 12-20.426](#)